

Ce qu'il faut pour assurer la prospérité du Canada c'est l'adoption d'une politique nationale. On nous demande souvent en quoi consiste une politique nationale. Au cours d'une année antérieure, nos adversaires ont déposé une mesure qu'ils prétendaient être une politique nationale, mais qui était pour ainsi dire une politique de libre-échange, et aurait été un régime parfait n'eussent été les exigences du fisc. Le libre-échange, tel qu'on l'a préconisé en Angleterre, tel qu'on l'a préconisé aux États-Unis, ne ferait jamais d'un peuple une grande nation. Il y a des considérations d'ordre national qui l'emportent de beaucoup sur le simple souci d'accumuler de la richesse, sur les simples avantages commerciaux, savoir le prestige, le statut et la force de la nation; et il n'est pas de grande nation qui doive sa prospérité au régime libre-échangiste.

Dans une autre circonstance, en 1876, il s'exprimait comme suit:

On nous dit dans le discours du trône que les affaires sont dans le marasme. On nous apprend également que nous ne sommes pour rien dans cet état de choses qui n'est que la conséquence du fléchissement commercial de l'heure actuelle chez nos voisins. Dans ce cas, ej prétends que si jamais il est loisible, admissible, sage et à propos qu'un gouvernement intervienne, c'est bien en ce moment. Abstraction faite du principe d'application générale que j'ai préconisé, savoir qu'il faut venir en aide à notre industrie manufacturière, nos industriels canadiens traversent une crise en ce moment. Un certain nombre de nos usines ne fonctionnent qu'à demi-rendement, d'autres ne sont en exploitation que les trois quarts du temps, et il en est même qui fonctionnent à peine, dans l'espoir et la conviction qu'on leur viendra en aide, et aujourd'hui, à la dernière heure, au moment même où les industriels entrevoient de l'aide, au moment même où il étaient au bout de leurs ressources, et gardaient leurs ouvriers au travail, non pas à l'aide de leurs propres fonds, mais par leur crédit en engageant leur avoir, se fiant sur l'aide qu'ils comptaient recevoir du Gouvernement, ce dernier n'a rien fait pour eux. Ce fut pour eux une déception bien cruelle; les protestations furent des plus énergiques, et pour ne pas être bruyantes les imprécations n'en étaient pas moins de vrais cris du cœur.

En 1878, le ministère de l'honorable Alexander Mackenzie fit des élections et pour la première fois sir John Macdonald fit de la politique nationale le principal article du programme du parti conservateur. Ce dernier l'emporta haut la main et sir John reprit les rênes du pouvoir avec une majorité écrasante. Immédiatement la confiance fut rétablie, et les usines, en inactivité depuis des mois, fonctionnèrent de nouveau; peu de temps après, grâce à ce regain de confiance qui se manifesta par tout le pays, il put organiser une compagnie pour la construction de ce chemin de fer auquel, dans la suite, il dut sa chute. La compagnie du Pacifique-Canadien poursuivit l'établissement du chemin de fer d'un océan à l'autre, et cette ligne ouvrit à la civilisation la vaste région d'où viennent les honorables députés qui siègent à ma gauche, et qui tous les ans produit des millions de boisseaux de blé. Lorsque j'étais jeune, on nous disait que cette région était bonne tout au plus pour les bisons et les Indiens.

Depuis cette époque on n'a cessé de prêcher l'évangile de la protection. Après la mort de sir John Macdonald ses successeurs maintinrent cette politique jusqu'à l'avènement du plus grand de nos Canadiens, feu le très honorable sir Wilfrid Laurier. Ce dernier n'a jamais dévié de ce régime au point de faire du tort à nos industries, et l'on n'a jamais appréhendé que l'on s'en départirait jusqu'au moment où, il y a quatre ans, on commença à rhabiller le tarif. On se rappellera que lorsqu'il a été question pour la première fois de cette intervention dans le régime douanier quelques-uns des membres les plus en vue parmi les libéraux abandonnèrent le parti,—ou du moins quittèrent la Chambre.

De nos jours, le pays ne saurait se tirer d'affaire sans être protégé contre l'importation des produits ouvrés provenant de ces pays qui ont imposé des droits prohibitifs contre les nôtres. Je ne suis pas partisan d'un régime qui permet à quelques favorisés de gagner des millions, mais je suis en faveur d'un tarif de droits qui pourra donner à l'ouvrier, à celui qui gagne son pain à la sueur de son front, la protection qui convient. Celui-là a droit à la première considération. Je serais pour un tarif capable de protéger l'agriculteur, et quand je dis agriculteur je comprends aussi le fabricant de produits laitiers. Depuis quarante-huit ans je fais affaire avec des cultivateurs. J'ai avec eux des relations quotidiennes; je sais toutes les difficultés qu'ils rencontrent, particulièrement ceux qui font de l'industrie laitière; ces difficultés ont grandi avec l'établissement des règlements sanitaires appliqués à cette exploitation. En entendant un collègue réclamer la protection des pouvoirs publics pour les fermes du Canada, je pensais que les fermes de cultivateurs ont les premiers titres à la protection de l'Etat, parce que ce sont elles qui travaillent le plus fort.

Monsieur l'Orateur, on est d'accord pour dire que les gouvernements doivent tout faire en faveur de l'agriculture. Quand l'agriculture est prospère, toute la nation est généralement prospère. Tout le monde sait que la prospérité d'un pays dépend des premiers produits de la terre. La preuve de cela, c'est que chaque année les grandes institutions envoient leurs agents dans tout le pays, principalement dans le Nord-Ouest, pour s'assurer des perspectives d'une abondante récolte; s'ils reviennent avec des nouvelles favorables, les établissements de crédit règlent leurs placements en conséquence.

Je ne sais pas si tous nos collègues se font une juste idée de l'importance de l'industrie laitière pour le Canada. J'ai été surpris